Vol. XXXII — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Mars 1903. — No. 16

ABONNEMENT
Canada et États-Unis ....$1.00 par année
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (excepté le Canada) sont reçues exclusivement à la [illegible] ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

CRHONIQUE DE LA PROVNICE

SAINTE-ANNE DES CHENES

Le huit courant, la paroisse de Sainte-Anne était dans l'allégresse : elle avait le bonheur de posséder son premier Pasteur. Mgr L'Archevêque s'était rendu la veille au soir pour faire ses souhaits au Rév. L. R. Giroux, à l'occasion de sa fête patronale. Sa Grandeur était occompagnée du Rév. Père Boutin O. M. I. et de MM. Thériault et Mirault Eccl.

A la Grand'messe, Mgr l'Archevêque fit, avec son éloquence habituelle, un discours tout imprégné des fortes vérités de l'Evangile. Le soir, il y eut séance dramatique et musicale au Couvent. La salle de réception quoique de 85x30 ne put contenir tout le monde. Outre les paroissiens, on remarquait des personnes venues de Saint-Boniface, de Winnipeg de Somerset, de Saint-Norbert, de Lorette, de Labroquerie.

Le programme suivant fut exécuté avec une grâce, un naturel, une habileté artistiques qui font vraiment honneur aux Elèves et aux maitresses.

PROGRAMME

OUVERTURE, Duo de piano,
Delles A. et A. Dupuis, N. Marchand E. Desgagné
VOEUX DE BONHEUR Chœur des élèves
ADRESSE Delle A Magnan
SOLO INSTRUMENTAL
Delles B Labossière, A Dupuis, A. Maurice,
HOMMAGE DE FETE "L'ange et les fleurs"
PRESENTATION DE FLEURS— [Delle D. Cyr
THE KITTY'S BATH
Delles N. Dounard, A. Dupuis, M. A. Landry, V. Nolin, M. Rowan,
DECLAMATION Notre-Dame de Charte Delle A. Magnan.
MUSIQUE DUO
Delles M. Chabot, A. Dupuis, R. A. Equilbey, A. Despatis, B. Lacroix,
L'ENFANT ADOPTIVE
DRAME EN TROIS ACTES
1er ACTE
ENTR'ACTE DUO "Sur les flots"
Delles A. Labossière, O. Maurice, E. Mercier, B. Mireault, J. Lavack, W. Dounard, V. Chabot.
2eme ACTE
ENTR'ACTE PIANO Grand March
Delles A. Magnan, A. Dubuc E. Dubuc.
PERSONNAGES
LADY DAVENANT Delle A. Labossière
MACE DAWSON Delle E Savoie
MME KERNEY Delle A. Morin
SUZANNE Delle A. Dupuis
MME PETERKIN Delle B. Guichon
LILI Delle M. Guichon
MME DIMPEL Delle A. Despatis
DELLES PENSIONNAIRES R. Gosselin A. Laurin, O. Boily, V. Paradis, M. A. Harrisson, N. Marchand M. Chabot
SOLO VOCALE Les Mystères de Dieu Delle B. Blanchette.
POESIE "Violette et Jeune Fille" Delle E. Dubuc.
CHANT Les Soirées de Québec
ADRESSE Delle A. Dubuc
GOD SAVE THE KING

Le préfet de la Municipalité M. Richer présenta à Sa Grandeur une adresse accompagnée d'un joli bouquet de fleurs naturelles; puis il offit à M. le curé de Ste Anne un cadeau de $125 collecté par les Dames de Ste Anne. Les pièces d'or étaient gracieusement disposées au milieu des lys et des roses.

Mgr félicita les Elèves d'avoir si bien chanté et d'avoir joué leurs rôles avec un naturel charmant. Puis il encouragea les Elèves du cours supérieur dans leurs études, afin dit Sa Grandeur, de former des maitresses catholiques pour nos Ecoles Bilingues.

L'adresse lue par Delle Annie Dubuc, a été composée, décorée et écrite par elle-même. Nous la reproduisons.

Au Révérend L. R Giroux curé de Sainte-Anne.

Monsieur le Curé,

Comme toujours la St. Raymond s'est levée belle, radieuse; elle projette sur notre "Alma Mater" des flots de joie, un enivrant parfum, un je ne sais quoi de délicieux qui pénètre l'âme tout entière.

Oh ! oui, c'est avec bonheur que nous accueillons cette fête aimée, et c'est sur un rythme toujours nouveau que nos cœurs et nos voix s'harmonisent pour chanter ce jour qui fait revivre tout un passé où nous lisons les nombreux bienfaits, la touchante sollicitude et le dévouement des 35 années d'apostolat de celui que nous vénérons comme notre Père bien aimé.

Mais cette part active que vous prenez à notre éducation n'a pas le seul effet d'exciter notre admiration ; au contraire cette bienfaisante action trace sur notre intelligence et sur notre cœur un sillon profond et régulier où s'élaborent les germes de l'avenir.

Oui, Rév. et Bon Père, votre cœur de prêtre peut se réjouir, car ce n'est pas en vain que vous avez jeté à pleines mains le grain de la divine semence ; que de fleurs déjà cueillies pour la vie religieuse !...et qu'il est grand le nombre des mères chrétiennes qui sont venues se tremper à la source de vos sages enseignements avant d'aller affronter les périls qui les attendent dans le monde !

Cette heureuse suite d'exemples laissés par nos devancières, nous animera à marcher constamment dans le sentier du devoir.

Puisse cette année voir le couronnement de l'œuvre entreprise par votre foi et élevée au prix de mille sacrifices. Puisse le bon maitre vous accorder de longs jours, des jours de paix et de bonheur à l'ombre du monument qui redira la gloire de Dieu et de notre grande thaumaturge.

LES ELÈVES DU COUVENT DE SAINTE-ANNE.

Le mercredi suivant, propre jour de la fête du digne curé de Sainte-Anne, ces confrère dans le sacerdoce : les RR. MM. Filion, Dufresne, Jutras, Perreault, Béliveau, A. Giroux et les Rév. Pères Ed. Proulx S. J. et Etienne C. R J. C. sont allés le féliciter et se réjouir avec lui.

La messe de M. le Curé fut dite dans l'eglise pour permettre à un plus grand nombre de paroissiens d'y assister.

A l'Evangile M. l'abbé Fillion nous fait asseoir et le Rév. Père Proulx parle pendant une demiheure du saint du jour, des œuvres accomplies par ce zélé Prêtre dans la belle paroisse de Ste. Anne. Puis il fait deviner plus qu'il ne découvre les rares vertus sacerdotales que possède ce vétéran de l'Eglise.

Le soir, répétion de la séance au couvent Le lendemain, nous fimes la visite du nouveau pensionnat. Il est spacieux et possède toutes les améliorations modernes. Nous vîmes avec plaisir que les sciences y sont en honneur puisqu'on possède un laboratoire des mieux montés. Honneur à Messieurs les Commissaires !

Le nombre d'Elèves enregistrés est de 226 dont 58 pensionnaires; 31 musiciennes. Les paroissiens ont raison d'être fiers de leur Convent et nous les en félicitons encore bien sincèrement.

UN TEMOIN.

DECES

Jeudi dernier, décédait à Saint-Boniface, M. François Parent, peintre, âgé de 55 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une veuve, une fille et deux fils.

M. Parent venait de Rimouski ; il résidait au milieu de nous depuis de longues années et était généralement estimé.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale samedi. C'est M. le grand-vicaire Dugas qui officiait. Une procession très nombreuse a suivi le cercueil. On remarquait entre autres, les deux fils du défunt MM. Arthur et Albert Parent, son père M. W. E. Parent ; ses frères MM. Jacques Parent et E. Parent de Letellier. Les porteurs étaient : MM. M. Rocan, R. Guilbault, T. Pelletier, J. A. Bleau, A. Lemay et Jos. Turenne. Nous présentons à la famille nos vives condoléances.

Dimanche dernier, décédait à Saint-Boniface, chez son fils M. Fidèle Mondor, Madame Veuve Mondor, épouse de feu François Mondor. Elle était née à Saint-Paul de Joliette, province de Québec, en 1822 et résidait dans le Manitoba depuis 28 ans. Ses enfant sont ; M. J. Mondor, Saint-Boniface, E Mondor, Mariapolis ; François et Joseph Mondor, de Lorette ; Mesdames Prendergast, (juge), A. Turner et F. Parent, de Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu la cathédrale.

Les Porteurs était J. B. Desautel, E. Marcoux, J. C. Delormier, M. Cyr, M. Guilbault, F. Jean.

Nous présentons à la famille l'expression de nos sympathies.

INVENTION

Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux inventions, brevets, patentes etc., feraient bien de se procurer un petit livre qui vient d'être publié par MM. Marion & Marion, ingénieurs, conseils en matière de propriété industrielle à Montréal. Ce livret contient une foule de renseignement de la plus haute importance pour les inventeurs, et bien qu'il soit rédigé en langue anglaise, nous croyons qu'il serait utile à bon nombre de nos lecteurs. Prix : 10 centins.

AVIS

Avis est par le présent que la compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à resp. limitée,) demandera au parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte modifiant l'acte constitutif de la dite compagnie, conférant à la dite compagnie, le pouvoir de rembourser le capital aux actionnaires, et d'appliquer le fonds de réserve établi par l'article 11 du dit acte aux fins yénoncées au moyen du repaiement du capital par des versements aux porteurs d'actions privilégiées pari passu, plutôt qu'au moyen du tirage au sort tel que le prescrit et autorise le dit article.

McCARTHY, OSLER,
HOSKIN et HARCOURT
Home Life Building, Toronto,
Sollicíteurs des requérants
Toronto, 3 décembre 1902. 5—13

AVIS

Est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, par la Winnipeg Western Land corporation. Limited d'un acte déffinissant la méthode de s'assurer des profits de la compagnie et autorisant le remboursement du capital aux actionnaires.

McCARTHY, OSLER.
HOSKIN et HARCOURT
Home Life Building Toronto.
Procureurs des requérants.
Daté à Toronto ce 3ème jour de décembre, 1902. 5—13

Le Manitoba.

Mercredi 4 Mars 1903

IL N'Y EST PAS!

Ah ça! les compères de l'*Echo* dorment-ils?

Ou bien, sont-ils de ceux qui ont des oreilles pour ne pas entendre, des yeux pour ne pas voir, une intelligence pour ne pas comprendre?

Ils veulent savoir ce que nous pensons des opinons émises à Montréal par le premier ministre du Manitoba sur la question scolaire!

Mais il y a déjà beau temps que nous nous sommes exprimé là-dessus. C'est presque déjà de l'histoire ancienne.

Il y a trois semaines nous avons consacré tout un article à dire que ces opinions n'étaient pas les nôtres. Nous l'avons répété depuis

L'Echo feint de l'ignorer! Par quoi il nous met en position de lui renvoyer son accusation d'hypocrisie.

Hypocrite, il l'est encore par un autre aspect.

En effet, lui, qui a déjà écrit plusieurs colonnes pour nous demander notre avis, a-t-il seulement donné le sien!

Non!

Lui, qui nous demande des comptes, s'est-il mis en peine d'établir les siens?

Non!

A-t-il formulé une opinion sur la valeur ou l'exactitude des déclarations dont, au fond, il se moque!

A-t-il fait entendre une parole qui puisse être acceptée comme une protestation?

Non, non!

Certes, il n'a pas manqué de bagouler, mais toujours à coté de la vraie question. Il se glisse le long des murs, mais il se garde bien d'entrer, sachant qu'il y perdrait pied très vite. Il n'est pas là, voyez-vous, pour défendre aucune partie de notre édifice national. Il est là pour faire une œuvre commencée et commandée depuis quelques années, celle de consommer nos divisions, d'amener notre peuple à accepter l'ordre de choses établi par la législation de 1890 et les hommes qui l'ont établi Il est là pour faire du c a p i t a l politique. Pour le moment, c'est le député de Saint-Boniface qu'il veut démolir!

Ce qui préoccupe en effet l'*Echo*, ce n'est point le sort de la question scolaire, c'est celui du député de Saint-Boniface. Il le dit en toute lettre dans les lignes suivantes:

"Pour le moment, il n'est "qu'incidemment question de "nos difficultés scolaires; M "J. Bernier *est seul sur la sellette.*"

Ainsi, nos difficultés scolaires, question secendaire pour *l'Echo*.

Mais le dépit que l'on y entretient contre le député de Saint-Boniface, la revanche que l'ont veut reprendre sur ses succès, les vengeances que l'on veut exercer contre lui, voilà des questions d'Etat, des questions de premier ordre, qui l'emportent tellement sur les autres que c'est à cela que *l'Echo* veut consacrer sa verve et ses efforts.

A son aise, alors!

Mais nous lui rappelons que lorsque l'on veut demander des comptes aux autres, il faut d'abord se mettre soi-même en règle; quand on veut blâmer, il faut être en état de montrer patte blanche.

C'est ce que les électeurs du comté de Saint-Boniface lui feront comprendre avant la fin de l'année.

Terrebonne et Deux-Montagnes

Voici comment s'exprime la *Nation* à l'occasion des élections qui viennent d'avoir lieu dans ces deux comtés:

Nous avons été battus, mais non vaincus. Contre la force, l'argent, le whisky, toutes les machinations d'un ministre roué et sans scrupule, comme l'hon. Fournier Raymond Préfontaine, servi par un exécuteur des hautes et basses œuvres, comme Michel Campeau, accompagné de toute sa troupe de parjures et de personnificateurs, il n'y avait pas de résistance. Coûte que coûte, il fallait emporter Terrebonnes et Deux-Montagnes, c'était le cri de guerre connu. Dans les circonstances $500.00 pour une tête et ses rejetons, n'était pas exorbitant—; une vache jersey, enregistrée, coûte $100.00, une ayrshire $200.00 et une holstein $300.00!

La corruption la plus effrénée, une débanche électorale sans précédent, la démoralisation la plus absolue de l'électorat!

Qu'est-ce que tout cela? si M. Préfontaine gagne son point. Il est satisfait, il a prouvé son utilité dans le cabinet Laurier; avec de l'argent, il gagne les élections comme M. Tarte, avec cette différence que M. Tarte y ajoutait de la discussion publique et que M. Préfontaine est aussi nul comme orateur qu'il est grand comme corrupteur.

Le peuple comprendra-t-il bientôt que cet argent, qu'on lui jette en pâture et qui colle en grande partie dans le gousset des chefs, sort de quelque part qui n'est pas la bourse personnelle de M. Préfontaine?

Cette défaite n'a pas lieu d'humilier le parti conservateur, et, elle ne le découragera pas Il n'y a rien comme la satisfaction du devoir accompli. Ce parti a un programme et un but. Il suit son programme, et il atteindra son but; c'est un retard suscité sur sa route.

Le parti se purifiera complètement. Les lâches, les traitres en sortiront tous jusqu'au dernier. Alors le parti sera fort.

Il vaut mieux n'être que onze que de compter un Juda dans ses rangs! Plus le parti libéral se grossiera de ces Judas, plus il faibliera. C'est l'un des côtés pratiques qui se dégagent de la lutte du vingt-quatre février courant.

Ces réflexions de la *Nation*—et elle les répète, en les accentuant, dans plusieurs autres colonnes—nous révèlent une situation des plus graves et des plus humiliantes!

Nous n'avons pas le droit de mettre en doute la parole de notre confrère!

Mais alors, puisqu'il en est ainsi, un impérieux devoir s'impose aux chefs du parti conservateur. C'est de contester immédiatement ces élections et de les faire invalider.

LA CONSCIENCE CONSERVATRICE

Sous ce titre *La Gazette*, de Montréal, a publié en réponse au *Whig*, de Kingston, l'article suivant dont nous empruntons la traduction au *Courrier de Saint-Hyacinthe*:

"Le *Liberal Kingston Whig* publie le paragraphe suivant: "La *Montréal Gazette* parle de la conscience libérale relativement à la question des écoles du Manitoba. Que doit on penser de la conscience des conservateurs? de M. Monk, par exemple, ou de Sir Chs. Tupper."

"La conscience des conservateurs dans le résultat ci haut indiqué par la feuille *Whig*, est sans reproche. La raison en est simple. Un gouvernement libéral commandant une majorité libérale, à la législature manitobaine, enleva aux catholiques Romains de cette province certains privilèges, tels que le contrôle de l'éducation de leurs enfants, que la loi constitutive de cette province leur concède à perpétuité. Ils firent appel au gouvernement conservateur du Canada pour obtenir qu'on leur accordât le bénéfice des termes de leur constitution, lesquels n'étaient pas respectés. Le comité judiciaire du Conseil Privé, qui décide en dernier ressort des questions d'interprétation de la loi, étant requis de se prononcer, déclara que, malgré ses privilèges, la minorité religieuse du Manitoba avait été privée de ses droits, que l'acte des écoles établissait des dispositions qu'il était du pouvoir du Parlement du Canada d'amender et que, en effet, le Parlement d'Ottawa était justifiable d'amender les dispositions de cette législation. Le gouvernement conservateur passa une mesure d'amendement et envoya une délégation rencontrer le gouvernement du Manitoba afin de l'induire à faire des concessions qui rendraient inutiles l'action du Parlement s'il voulait aller plus loin. Ces concessions, les ministres du Manitoba refusèrent de les accorder et le gouvernement conservateur d'Ottawa se disposa à faire passer le Bill remédiateur. Il rencontra une résistance vive au parlement de la part du parti libéral, sous la conduite de Sir W Laurier, et un appel peuple fut nécessaire.

Dans cet appel au peuple le parti conservateur demanda son approbation en faveur du Bill Rémédiateur comme une mesure donnant à une minorité religieuse les privilèges demandés pour la liberté de conscience. Tout le monde savait à quoi il s'en tenait et ce qu'il ferait en lui assurant une majorité à la chambre des communes. Sa politique était proclamée par out et était partout la même. Il fut battu au jour du scrutin, mais la défaite ne comportait rien dont il pût rougir. Il avait accompli son devoir que lui dictait la constitution et, en acceptait la conséquence sans honte ni raison d'avoir honte. Sa conscience était nette; elle est encore sans reproche. Ce parti, comme son chef Sir Chs. Tupper, peut remettre sur le tapis la question du Manitoba avec une aisance parfaite, étant connu qu'il a succombé en soutenant la bonne cause; une cause que l'histoire approuvera, si toutefois elle ne l'a pas encore fait. La conscience du *Whig* est-elle aussi satisfaite?

LE PIONNIER

Le *Pionnier*, de Montréal, nous arrive de nouveau après une suspension de quelques mois. Il a bonne apparence et manifeste beaucoup de confiance en l'avenir. M. Amédée Denault en est le directeur. Nous souhaitons la bienvenue au *Pionnier*; qu'il vive longtemps et qu'il prospère.

Dans le Monde Religieux

Mgr. l'Archevèque a conféré la prêtrise à M. l'abbé Thériault, dimanche, à la Cathédrale. M. l'abbé Trudel a fait un éloquent sermon sur le sacerdoce, sa dignité et ses responsabilités.

***

Mgr. l'Archevèque a béni la nouvelle bannière de la Ligue du Sacré Cœur, dimanche. Sa Grandeur a fait une touchante allocution.

Chronique de la Province

ELIE.

Une enquête a été tenue hier sur le corps de Ferdinand Carrière, jeune homme de 16 ans, tué en conduisant une paire de chevaux attelés à un char, sur la voie ferrée. Le verdict a été "mort accidentelle."

THIBAULTVILLE

2 Mars—Grâce à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevèque, qui vient de donner un vicaire à M. le Curé de Ste. Anne, nous avons eu le bonheur dimanche dernier d'avoir la Sainte Messe.

Jusqu'à ce jour le Rév. M. Giroux venait nous dire la Sainte Messe dans la maison d'école de Thibaultville durant la semaine. Il nous a aussi annoncée la consolante nouvelle que nous aurions la Sainte Messe tous les quinze jours; une maison chapelle de 28x40 pieds sera construite au printemps.

Si nos espérances se réalisent avec l'immigration que nous attendons, nous aurons le bonheur d'avoir un prêtre résident au milieu de nous.

Le prêtre et le clocher! c'est la force et la consolation du colon. C'est Monsieur A. Defoy, qui est chargé de la mission sous la direction de M. le curé de Ste. Anne, qui viendra à son tour nous chanter la messe.

Les Messieurs Nolin et Grouette ont un moulin à scie à quinze milles du nouveau site de notre maison-chapelle et nous en profitons pour faire scier le bois. On y mettra de la bonne volonté et du zèle.

SAINT-ALPHONSE

Ce 28 Février 1903— Une terrible épreuve vient de frapper notre bonne paroisse. Le feu a détruit hier pendant la tempête du Nord le Couvent des Sœurs Chanoinesses de l'Immaculée Conception, comprenant une école primaire, pensionnat et la salle publique affectée à l'école. L'incendie a éclaté vers 3 heures et demie de l'après midi dans la partie supérieure de l'édifice. Les secours ont été prodigués immédiatement par les Sœurs, les élèves, les Pères logés presbytère et les voisins en petit nombre notamment MM. Frank Langevin, Moreau Auguste Hutlet et deux colons flamands. Aidés tout particulièrement par M. Ch. Castel Instituteur catholique de Bruxelles, en visite au presbytère, qui s'est distingué par son sang froid et son courage, les sauveteurs ont vaillament tenu tête à l'élément destructeur, mais leurs efforts n'ont pu réussir qu'à sauver une grande partie du matériel scolaire, des meubles et des effets. Aucun accident personnel, mais les pertes sont considérables Impossible d'éteindre le feu qui à cinq heures et un quart avait complété son œuvre de destruction consumant notamment presque tous les approvisionnements des Sœurs et des Pères, le matériel de cuisine, les lits de fer du pensionnat etc. L'immeuble était assuré pour $1300 dollars. Les pertes équivalent au double de cette somme. Cette catastrophe à jeté le deuil dans toute la paroisse.

CONDOLEANCES

CLUB CONSERVATEUR DE SAINT-BONIFACE.

Le Club Conservater de Saint-Boniface, à sa séance du 27 février dernier, a adopté les résolutions suivantes:

Proposé par M. J. B. Leclerc, secondé par M. Jos. Bernier,

Que les membres de ce Club ont appris avec douleur la mort du père bien aimé de M. Albert Parent, membre de ce club; qu'ils le prient de bien vouloir agréer leurs sincères condoléances et leurs sympathies dans le malheur qui vient de l'éprouver

Que copies des presentes résolutions soit transmise à M. Albert Parent ainsi qu'aux journaux.

J. B. COTE, Secrétaire.

AVIS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et marquées, "Tenders for Drainage District No. 1" (situe entre le chemin Kinosta et le Lac Manitoba) seront reçues jusqu'à mardi le 10ème jour de mars, pour la construction de certains canaux dans les townships 14, 15, 16 et 17. dans les Rangs 9 et 10 à l'ouest du méridien principal, dans Manitoba.

Des soumissions séparées ou pour le tout seront reçues pour le nettoyage, creusage et pontage nécessaires.

Le montant de l'excavation sera environ 250 000 verges cubiques.

Les plans, profils et spécifications peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Travaux Publics, Bâtisse du Parlement, Winnipeg.

Les soumissions devront donner le prix par verge cubique pour l'excavation, et le prix par acre pour nettoyage.

Le travail devra être terminé pas plus tard que le 1er décembre 1903.

Un chèque accepte pour au moins cinq pour cent du montant de la soumission devra accompagner la dite soumission, et ce chèque sera confisqué par le Gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat ou l'ayant signé, refuserait de l'exécuter ou l'exécuterait mal. La plus basse ou aucune des soumissions nécessairement acceptee.

R. ROGERS.

Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, janvier 25, 1903.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la "The Dominion Burglary Guarantee Company Limited" fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte amendant sa charte afin de permettre à la dite compagnie de garantir les titres des immeubles et aussi changeant le nom de la dite Compagnie le "The Dominion Guarantee Company, Limited," et pour autres fins.

Montreal, 20 décembre 1902.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & HENEKER,

7-15 Sollicileurs des requerants.

PERDU un chien noir à poil ras, le bout de quatre pattes blanches les deux oreilles fendues à peu près un demi-pouce Une récompense liberale sera donnee à ceux qui en donneront connaissance à M. Severe Beaudry, St-Boniface, Man.

AVIS

Est par les présentes donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, par la Ontario and Qu'Appelle Land Company, Limited, d'un acte definissant la methode de s'assurer des profits de la compagnie et autorisant le remboursement du capital aux actionnaires.

McCARTHY, OSLER, HOSKIN et HARCOURT
Home Life Building, Toronto,
Procureur des réquérrants,

Daté à Toronto ce 3ème jour de décembre 1902. 5—12

NOTICE

Take Notice that an application will be made at the next session of the Legislature of Manitoba, to incorporate The Greek Catholic Ruthenian Church, in union with Rome, with power to take, hold and dispose of real and personal estate on behalf of the said Church.

Dated this 6th. day of January A. D. 1903.

JOSEPH BERNIER,
9-12 Solicitor for Application

NOTE

Nous récevons une correspondance politique d'une de nos paroisses françaises. Nous regrettons de ne pouvoir la publier parceque son auteur a oublié de nous faire connaitre son nom. Nous l'invitons à nous laisser savoir qui il est, non pour la publication mais pour nous, et ensuite nous insérerons avec plaisir son manuscrit.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance régulière du conseil de Ville lundi prochain.

—M. et Madame Whiteway, de Selkirk, sont arrivés hier en visite de quelques jours.

—Assemblée de l'Alliance Nationale, demain soir, à la salle du BAZAR.

—M. Joseph Lecomte a déménagé son bureau, au No. 197, Rue Lombard, en face de la Banque des Marchands.

—Réduction de 20 par cent sur les chapeaux pour dames au BAZAR, Rue Dumoulin, Saint Boniface.

—Melle A. Auger, fille de M. A. L. Auger, de cette ville, est arrivée la semaine dernière de la Province de Québec.

—M. et Mde Joseph Burke sont arrivés de la province de Québec la semaine dernière et résideront à Windipeg.

—Le Canadian Northern a acheté le Fort Garry Park et il doit y construire une gare pour les passagers. Les travaux commenceront ce printemps.

—M. Modeste Lamontagne, retenu chez lui depuis quelques mois pour cause de maladie, est maintenant capable de vaquer à ses affaires.

—Mademoiselle E. Ouellette, de cette ville, est partie en visite pour quelques temps chez sa sœur, Madame Richard, dans le Nord Dakota.

—M. J. R. Côté, de Saint-Malo, est malade de la fièvre typhoide à l'Hôpital de Saint-Boniface; il est sous les soins de M. le docteur Lambert.

—Madame Louis Paradis, de Labroquerie, est arrivée dimanche dernier d'un voyage de quelques mois dans la Province de Québec.

—L'ordre des Forestiers Catholique de cette ville se propose de donner une séance dramatique et musicale dans un avenir rapproché au profit de la nouvelle cathédrale.

—M. Jobin a superbement chanté dimanche, aux vêpres de la Cathédrale. Son *Ave Maria* surtout a été de toute beauté. M. Jobin possède une belle voix qu'il sait rendre encore plus effective par une culture et un art considérables.

—Les élèves du collège de Saint-Boniface viennent de former une association musicale: Directeur, le R. P. de Mangaleere; président, M. J. B. Tremblay; secrétaire, M. H. L. Cormier; conseillers: MM. A. Beaupré et A. Dupas.

—PERDUE—La semaine dernière, depuis le pont du Canadian, Northern le long de la Rue LaVerandrye jusqu'à la Rue du Collège, une épinglette en or avec les initiales C. A. E. Une récompense libérale est offerte a toute personne qui la rapportera à nos Bureaux.

—M. W. J. Jough, un ancien commandant Bœr, est à Ottawa, en négociations avec le gouvernement en vue d'une concession de terres dans le Nord-Ouest pour y fonder un établissement. On dit qu'il est l'agent de 1.000 Bœrs actuellement à New-York, dont chacun a $10,000 en argent.

NAISSANCE

Le 23 février, à Saint-Boniface, Madame A. Pambrun, une fille. Parrain et marraine Monsieur Leopold Pambrun et Mademoiselle M. J. Pambrun, de Winnipeg.

RIEN Q'UN LEGER RHUME

IL PEUT DEGENERER EN CONSOMPTION ET CONDUIRE A UNE MORT PREMATUREE

Si votre sang est pauvre ou aqueux, une attaque de rhume ou influenza se fixera dans vos poumons et la légère toux d'aujourd'hui peut se transformer demain en la toux harassante du consomptif.

La faiblesse pulmonaire est causée par le sang faible; la faiblesse du sang est une invitation à la consomption et peut conduire au tombeau.

Arrêtez cette toux en enrichissant votre sang et en renforçant vos poumons avec les Pilules Roses du Dr Williams, guérissent quand les autres remèdes échouent. Melle Katie Henry, Charlottetown I. P. E., dit: "Il y a quelques mois, je me trouvais dehors, par une grosse pluie, et le fait de m'être mouillée m'occasionna un rhume. D'abord je n'y prêtai pas beaucoup attention, mais comme le rhume m'obsédait et finit par se développer en une toux harassante, je m'alarmai et consultai un médecin qui me donna une bouteille de remède. Malheureusement, ça ne me fit aucun bien et je commençai à pâlir, à maigrir et l'appétit m'abandonna tout à fait. J'étais alors constamment sous les soins du médecin qui me disait que mes poumons étaient affectés, et que j'étais menacée de consomption. Le traitement du praticien paraissait ne me faire le moindre bien. J'affaiblissais constamment et, finalement, je fus forcée de garder le lit. A ce moment, une amie me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et elle m'en apporta même trois boites avant que je consentisse à les prendre. J'ai sujet, maintenant, de bénir la persistance de mon amie, parce que je me sentais mieux avant d'avoir épuisé toutes les pilules; je continuai le traitement avec avec plaisir et bientot je pus quitter le lit et marcher chaque jour. Je jouis présentement de la meilleure santé et je pèse dix livres de plus que je ne pesais avant d'être malade. Je sens que je dois ma vie aux Pilules Roses du Dr Willians, et j'espère que mon expérience profitera à d'antres malades."

Toutes les maladies qui ont pour cause l'impureté du sang ou la faiblesse nerveuse peuvent être chassées de l'organisme par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams qu'on peut se procurer chez tous les marchands de remèdes où elles seront expédiées, franco par la poste, à 50c la boite ou six boîtes pour $2.50, en écrivant directement à la Dr Williams Medecine Co., Brockville, Ont. Rappelez-vous que les substitutions ou remèdes qu'on dit "tout aussi bons" ne guérissent pas.

AVIS

Des soumissions seront reçues par le Ministre des Travaux Publics à son bureau, aux Bâtisses du Parlement, jusqu'à midi le 7 mars prochain; elles devront être marquées "Tenders for Normal School at Manitou."

Un chéque accepté et payable à l'Hon. Robert Rogers, ministre des Travaux Publics, pour cinq pour cent du montant devra accompagner chaque soumission; ce chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou, l'ayant signé, l'exécuterait mal.

La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Les plans et spécifications peuvent être vus aux bureaux de l'ingénieur en chef, au Departement des Travaux Publics Winnipeg.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg 23 fevrier 1903.

NOTICE

Notice is hereby given that an application will be made at the next session of the Legislative assembly of Manitoba for an act to amend chapter 23 of 38 Victoria, to bring the Greek Catholic Ruthenian Parishes and missions in union with Rome under the operation of said Act.

JOSEPH BERNIER,
Solicitor for applicants.

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Canadian Northern Railway Company fera demande au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte autorisant la construction des lignes suivantes de chemin de fer:

(A) Commençant sur la ligne de la Compagnie à où près de Sperling, dans Manitoba et de là dans une direction sud et est en géneral et allant à un point à ou près de Morris, de là vers un point de la ligne de la Compagnie entre Ste-Anne et la frontière sud de la Province de Manitoba.

(B) Commençant à un point sur la ligne de la Manitoba Railway Company à où près de Hartney, dans Manitoba, et de là allant dans une direction généralement nord et ouest vers un poient à où près de Régina.

(C) Commençant à un point sur la ligne de la Compagnie à ou près de Swan River dans Manitoba, et de là le long de la Vallée de la Swan River dans une direction généralement Ouest vers un point sur la ligne autorisée de la Compagnie à où près de l'endroit où la ligne de compagnie traverse la Rivière Saskatchewan.

(D) Commençant à ou près de Battleford d'un point sur la ligne autorisée de la Compagnie à l'Ouest de Battleford, et de là dans une direction généralement Ouest vers un point sur la Rivière Brazeau dans le District d'Alberta.

(E) Commençant d'un point sur la ligne autorisée de la Compagnie à où près d'Edmonton, et de là dans une direction généralement Ouest et sud vers un point à ou près de la Rocky Mountain Hous dans le District d'Alberta. Cet acte a aussi pour but d'étendre le temps prescrit à la compagnie pour la construction et le parachènement des lignes de chemin de la Compagnie.

(G) Commençant a un point sur la ligne autorisée du Morden and North Western Railway entre Neepawa et la frontière ouest de Manitoba; et de là allant dans une direction généralement nord-ouest vers un point sur la ligne autorisée de la compagnie entre Grandview et Battleford

Z. A. LASH,
Avocat des requérants.

Toronto, Janvier 16 1903.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant "The Shipping Federation of Canada," avec bureau central dans la cite de Montréal, en vue des fins suivantes:

Pour amalgamer et fédérer les propriétaires de vaisseaux, gérants de navires et agents, individus ou corporations, existant ou devant exister, et toutes autres personnes ou corporations qui pourront dans la suite être intéressés dans le commerce de navigation ou autrement et de co-opérer avec toutes autres associations, compagnies ou personnes; afin de considerer toutes questions et affaires affectant les intérêts du commerce de navigation au Canada ou autres commerces en rapport avec celui et de prendre toutes mesures qui seront jugées utiles pour promouvoir et protéger tels intérêts; afin aussi d'acquérir, posséder et disposer de biens meubles et immeubles, afin s'organiser afin d'organiser, régler et dissoudre toutes succursales; afin de protéger et indemniser ses membres de telle façon qui sera nécessaire; afin de voir au règlement des discussions; afin de faire des by-laws, règles et règlements pour le gouvernement de la compagnie, pour atteindre sa fin, imposer ses honoraires, primes, souscriptions et pénalités sur ses membres; et de posséder tous autre droits nécessaires ou incidents, pouvoirs et privilèges necessaires ou incidents ou pouvant concourir aux fins plus haut mentionnées.

PEERS DAVIDSON,
Avocat des requérants.

Daté dans la Cité de Montreal ce 26ème jour de février 1903. 16–25

NOTICE

Take Notice that an application will be made at the next Session of the Legislature of Manitoba to incorporate "Les Chanoinesses Regulieres des Cinq Plaies," the object of which incorporation shall be the carrying on of charitable works, comprising the exposition of the Holy Sacrament, teaching of catechism, missions and congregations for ladies, orphanage, schools, boarding schools, working-places, housekeeping-schools, agricultural orphanage, industrial schools, deaf and dumb institutions, hospitals, asylums, homes for incurables, dispensatories, boarding houses for lame and aged ladies, also boarding houses for ladies.

Dated this 7th day of January A.D. 1903.

JOSEPH BERNIER,
Applicants Solicitor.

Province du Manitoba

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 21 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	Rendement moyen *Minots*	Total *Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à:

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que "The Marconi Wireless Telegraph Company, Limited," une compagnie constituée par lettres patentes sous l'acte des compagnies de la province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant les actionnaires actuels et futurs de ladite compagnie et toutes autres personnes qui pourraient à l'avenir devenir actionnaires de la compagnie à être constituée par ledit acte, et les constituant en un corps politique et incorporé sous le nom corporatif de "The Marconi Wireless Telegraph Company of Canada, Limited," avec tous les droits, pouvoirs et privilèges qui ont déjà été octroyés par lesdites lettres patentes d'Ontario, ainsi émises, et par la loi relative aux corporations, et avec pouvoirs additionnels de transiger et faire des affaires télégraphiques au moyen de télégraphie sans fil ou autre télégraphie et d'établir, construire, maintenir et tenir en opération telle ligne ou lignes, ou réseau de télégraphe magnétique, électrique ou autre télégraphe ou communication télégraphique qui peuvent être nécessaires, accessoires ou avantageux à iceux ou à la collection, transmission ou livraison de tels messages, en tout ou en partie, et à exercer et posséder tels pouvoirs en aucune partie du Dominion du Canada, ou place dans sa juridiction, ou entre aucun point ou points là, et aucune île, province, pays ou place sur le continent d'Amerique ou près d'iceiui, ou dans les Iles Britanniques, ou le continent d'Europe, ou l'Océan Atlantique, ou dans aucune île ou place située dans l'Océan Pacifique ou ailleurs, à, de ou avec lesquels des communications ou raccordements télégraphiques pourront être établis du Dominion du Canada; et sous ces rapports, d'exercer tels autres pouvoirs généraux qui seraient nécessaires à l'établissement convenable ou à l'exploitation de telle entreprise.

Avec pouvoir d'acquérir, tenir, posséder, grever, hypothéquer telle propriété immobilière et propriété personnelle à telles places dans le Dominion du Canada, et en disposer tel qu'il peut être nécessaire pour l'entreprise de la compagnie, et de construire sur ladite propriété et de l'améliorer, y compris le droit d'entrer sur tels terrains, terrains riverains ou autres places quelconques, et de les arpenter, et par dûs procédés judiciaires, en prendre telle partie qui serait nécessaire aux besoins ici mentionnés, ou y ayant rapport, et de construire, poser ou établir telles lignes télégraphiques ou autres, fils ou câbles sur ou par dessus ou sous tels terrains, cours d'eau ou autres eaux, dans le Dominion du Canada ou contigu à iceiui, soit pour ses propres besoins ou pour raccordement avec les lignes ou autres facilités ou moyens de communication d'aucune autre compagnie ou personne engagée dans la transmission de messages par quelque moyen que ce soit.

D'entrer en marchés et de faire des contrats avec aucune cité, ville, village ou municipalité dans le Dominion du Canada, ou avec les gouvernement fédéral ou provinciaux pour établir telles lignes ou réseaux de communication soit en tout ou en partie, ériger des stations, bâtisses, poteaux, ou communication de quelque sorte, nature ou description que ce soit, nécessaires ou utiles y ayant rapport, et de s'en servir et les tenir en opération sur n'importe quelle rue, place ou autre propriété publique, dans les limites de n'importe quelle municipalité ou dans les limites de n'importe quelle propriété appartenant à la Couronne.

D'acquérir, posséder et garder des inventions, brevets, droits de brevets, concessions, licences, et d'en vendre, céder ou accorder des droits, licences, concessions ou privilèges.

D'acheter ou autrement acquérir, posséder, garder, vendre, céder, transférer des parts du capital-actions et obligations ou autres preuves de redevances, de compagnies, et d'exercer tous les privilèges de propriétaire, y compris le vote sur le capital ainsi possédé.

D'acheter, louer, ou autrement acquérir, la ligne ou les lignes de n'importe quelle compagnie de télégraphe, téléphone ou câble, constituée au Canada ou ailleurs; de prêter de l'argent pour aider telle compagnie à agrandir ou étendre ses propriétés, facilités ou raccordements, de coopérer avec, ou faire des raccordements avec telle compagnie ou compagnies, ou entreprendre l'exploitation de leurs propriétés, en tout ou en partie, et généralement, de faire tout pour promouvoir la conduite et l'extension de ses affaires, de transmettre des renseignements et messages publics et particuliers, ou la collection ou livraison d'iceux.

D'emprunter de l'argent et d'émettre des obligations, billets promissoires ou autres reconnaissances de dettes et de les garantir par la propriété immobilière ou personnelle appartenant à la compagnie, de faire et exécuter, garantir, indemniser, et autres obligations ou assurances en rapport avec, ou découlant de, l'exercice de ses pouvoirs et de la transaction de ses affaires.

D'entreprendre la transmission de messages, communications ou renseignements pour le public ou autres, avec qui elle pourra entrer en contrat, et de percevoir paiement pour ce service.

De confirmer et légaliser les cinq millions de dollars payés au capital déjà formé et émis par ladite compagnie constituée par lesdites lettres patentes d'Ontario et déclarer que ledit capital ne sera pas imposable pour appels.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS, HEBEKER & MITCHELL,
Solliciteurs des requérants.

Daté à Montréal, le 28 janvier 1903.

Si vous n'avez pas d'Appétit | Prenez un verre de Vin St-Michel | Et alors vous mangerez avec goût.

Le Vin St Michel

Est l'Apéritif et le Digestif par excellence.

Pris avant le Repas. Le Vin St-Michel aiguise l'appétit et fait que le palais retrouve aux aliments une saveur oubliée. Sous son influence, les sucs gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie, et la faim, qui est l'assaisonnement de tous les mets se fait sentir à chaque fois que l'heure du repas sonne.

Pris après le Repas. Le Vin St-Michel facilite l'estomac à faire le travail de la digestion. Il fait disparaître les lourdeurs, les acidités d'estomac et rend l'assimilation des aliments si parfaite, que le corps en retire absolument toutes les propriétés nutritives et fortifiantes.

BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL. SEULS AGENTS POUR L'AMERIQUE.

QUIRIN & DUNAIME, 180 RUE FRIEND, BOSTON, MASS., E.U. Concessionnaires pour les Etats-Unis.

UNE BELLE OCCASiON!

D'AVOIR UNE MONTRE ET UNE CHAINE GRATUITEMENT. PAS D'ARGENT DEMANDÉ —CHAQUE HOMME, FEMME, JEUNE FILLE OU JEUNE GARCON A LA MEME CHANCE.

Afin de répandre les Pilules "English Toxin," du Dr. Arnold parmi les personnes souffrantes nous faisons l'offre généreuse que voici:

Si vous nous envoyez votre nom et votre adresse et agréez de vendre 12 boites des Pilules "English Toxin" du Dr Arnold à 25c. la boite nous vous donnerons gratuitement une belle montre et sa chaine, pour homme, ou dame, ou votre choix parmi des bijoux, joncs, violons, mandolines, services à thé, matinées en satin, cameras, etc. Rapelez-vous, que nous ne demandons pas d'argent avant que vous ayiez vendu les pilules et que vous n'avez à en vendre que 12 boites avant d'avoir les prix. Ceci est une offre venant d'une compagnie responsable et qui a déjà dépensé plusieurs milliers de piastres en prix de cette sorte dans toutes les parties du pays. Rappelez-vous aussi que les pilules du Dr Arnold sont un remède bien connu pour les reins, la vessie, la maladie de bright, la diabète, le rhumatisme les troubles nerveux, et autres désordres, et sont en vente par tous les pharmaciens de première classe et vendeurs de remèdes dans toutes les parties du monde Vous n'avez qu'à les montrer pour les vendre. Vous n'offrez pas une chose inconnue. Nos montres sont des montres ordinaires pour dames ou homme, métal nickele, avec jolie ornementation. Ces montres tiennent parfaitement le temps. Personne aura honte de les porter; montre envoyée gratuitement sur reçu de l'argent de 12 boite des pilules Toxin. Ecrivez immédiatement et soyez le premier dans votre localité à gagner cette montre aussitôt que nous recevrons votre adresse, nous vous enverrons douze boites de pilules avec notre catalogue illustré, ainsi qu'une jolie carte vous nommant notre agent. Encore une fois nous ne demandons pas d'argent avant que vous ayiez vendu les pilules. Nous défrayons toutes les dépenses et agissons ainsi pour annoncer nos pilules. Ne retardez pas mais écrivez de suite et gagnez ce beau cadeau avant les fêtes.

Adresse ARNOLD MEDECINE Co., Dept.125. 50 Adelaide St. East, Toronto Ont.

Chronique de la Province

LETELLIER

M. L. Hartshorn et L. Drummond, représentats de la "American Abell Engine and Threshing Company" étaient ici ces jours derniers.

Melle Olympe Gauthier, institutrice à Saint-Joseph est gravement malade.

M. Raymond Jubinville vient d'acheter un quart de section appartenant à M. L. A. Lacharité.

M. F. Duval doit vendre son ameublement de maisin par encan et ira résider à Saint-Paul, Minnesota.

M. A. Guilbert est revenue de l'Hôpital de Saint-Boniface, où l'avoit conduite la maladie.

On parle de la formation d'une société agricole, ici. Ce serait une bonne chose.

Il y aura probablement beaucoup de constructions nouvelles ici cette année.

M Jacques Parent vient d'acheter la grande bâtisse appartenant à P. Turner, au village.

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS BOOKSTORES 5[illegible]

BEBES REVECHES

COMMENT LES RENDRE GAIS, PAISIBLES ET BIEN PORTANTS

Les bébés qui pleurent ne sont pas bien portants. Les petits enfants ne sont pas revêches sans raisons. Ils pleurent parce que c'est l'unique moyen qu'ils ont de dire qu'ils sont malades ou indisposés. La plupart de leurs légers malaises sont dus à un dérangement de l'estomac ou des intestins et si on leur donne les Tablettes Baby's Own, les malaises et la mauvaise humeur qui en découlent, disparaissent. Vous pouvez prendre la parole d'une mère, Mde John T. Sutherland, qui dit: "Je crois que les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède du monde pour les jeunes enfants. Mon bébé était très revêche et avant de me procurer les tablettes, il me tenait habituellement éveillé la moitié de la nuit. Maintenant elle dort paisiblement, elle est de bonne humeur, et croit rapidement." Vous pouvez, sans crainte donner ces Tablettes à un nouveau-né. Nous garantissons qu'elles ne contiennent ni opiats ni ingrédients pour faire dormir, préjudiciables à la santé, et c'est un remède efficace contre les maladies bénignes dont souffrent les bébés. En vente chez les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste, à 25 cents la boite, en écrivant directement à la Dr Williams Medicine Co, Brockville, Ont.

C'EST BIEN LE CAS

La mauvaise humeur vient invariablement de la souffrance. Les Pilules de Longue du Vie du Chimiste Bonard, en vous donnant la santé, vous rendront gais et heureux. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, que son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, a conformément au "Land Drainage Act" approuvé les travaux suivants: La construction de certain canaux dans les township 11 et 12, rangs 2 et 3 à l'ouest du méridien principal, dans le Manitoba; et aussi que c'est l'intention du Departement des Travaux Publics pour la province de Manitoba d'entreprendre les dits travaux au coût approximatif de neuf mille huit cent quatre-vingt-dix piastres ($9.890) comme amélioration locale et d'évaluer et de prélever le dit coût de l'ouvrage à même les propriétés suivante,

Lot 11, Baie St. Paul
" 12, "
" 13, "
" 14, "
" 15, "
" 16, "
" 17, "
" 18, "
" 19, "
" 20, "
" 21, "
" 21, "
" 23, "
" 24, "
" 25, "
" 29, "
" 30, "
" 31, "
" 32, "
" 33, "
" 34, "
" 35, "
" 36, "
" 37, "
" 38, "
" 39, "
" 40, "
Frac. N W qr 29 11-2 W
" N E qr 29-11 2 W
" N hf 30 11 2 W
" W hf 31-11 2 W
" S E qr 31-11-2 W
" N E qr 31-11.2 W
" E hf 32-11 2 W
" S W qr 6-12-2 W
" S E qr 6-12-2 W
" N W qr 6 12-2 W
" N hf 25 11 3 W
" E hf 35-11-3 W
Whole 36-11-3 W
" 1-12-3 W
Frac. N E qr 2-12-3 W
" S E qr 2-12-3 W
Westerler 4 chains Lot 30
Lot 51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
N E rq 8-12-3 W
S E qr 8-12-3 W
N W qr 8-12-3 W
Whole 17-12-3 W
N E qr 18-12-3 W
S E qr 18-12-3 W

A moins qu'une majorité des propriétaires, représentant au moins la moitié en valeur, pétitionne en dedans d'un mois après cette publication, le soussigné, à l'encontre des dits travaux, les dits travaux seront exécutés.

Daté à Winnipeg, ce 20ème jour de février A. D. 1903.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Public.

AVIS

Le chemin de fer Pacifique Canadien fera demande au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte amendant l'acte 5 Victoria, chapitre 51 (canada) en insérant le mot (consolidées) avant le mot débentures là où il se trouve dans la seconde section de l'acte et autorisant la compagnie à émettre des débentures consolidées pari passu avec les débentures consolidées émises ou autorisées en vertu d'autres actes relativement à la compagnie en place d'obligations, en rapport avec la branche de Pheasant, Hills, de la dite compagnie, telle que construite ou devant être construite, et en place d'obligations en rapport avec aucune branche de chemin de fer construite, ou devant être construite en vertu des pouvoirs contenus dans la charte de la compagnie et dans tous les autres cas où la compagnie est autorisée à émettre des obligations et pour toutes autres fins. Par ordre du bureau de Directeurs

CHARLES DRINKWATER.
Secrétaire.

Montréal 8 dec 1902, 5—13

POUR presser les habits, nous voulons une bonne personne d'expérience.
HENRY BROS DYE WORKS,
279, Smith St.

JOSEPH LECOMTE

Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba.
Argent à Prêter.
197 RUE LOMBARD - Winnipeg

J. KERR & CO.,

SUCCESSEUR DE
M. HUGHES & SON
DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS.

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New York, M. Simon Lauren-deau, un français très compétent est attaché à l'établissement depuis 9 ans et est à la disposition de notre clientèle à toutes heures.

140 Rue Princess
Téléphone 413 WINNIPEG

Etal de Poisson

Sachant que la propreté est cousine du bon dans le manger, nous invitons le public à venir visiter notre étal.

Nous avons en mains tous les poissons salé, fumé ou frais pêché à la côte. Crevettes, éperlans, doré, tout ce que vous voudrez.

Nous avons aussi du poisson en conserves. Les meilleures marques.

WINNIPEG FISH CO'Y.,
259 Avenue du Portage. Tel. 1480.

TAPISSERIES

Matelas confectionnés Meubles réparés, tapis nettoyés et posés

Déménagement de meubles et pianos.

RICHARDSON,
TEL 128, - - FORT STREET,
Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

Clark Bros & Hughes,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Embaumeurs, etc.

M. HENRI PELISSIER ayant pris un intérêt dans cet établissement, invite la clientèle canadienne-française à s'adresser à cette maison—seul établissement catholique de ce genre dans la Province. Ouvert le jour et la nuit—Service prompt et attentif.

186 RUE JAMES E. Tél 1239
WINNIPEG

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S.

DENTISTE.
Chambre 204 Block McIntyre.
TEL 110. - - WINNIPEG.

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface.

HEURES DE BUREAU.—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11 30 a.m. Winnipeg: bureau au-dessus du magasin de M. C. A. Gareau, & Co. 324, rue Main; heures de bureau: 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche—Phone 1243

AVANT DE VOUS COUCHER

Un verre de notre bière
"EXTRA STOUT"

Vous fera grand bien. Cela vous assurera un sommeil tranquille et ininterrompu: vos nerfs reposeront et votre digestion se fera aisément. Le matin, vous vous lèverez fort et vigoureux.

Embouteillée en une demi-pinte, pour la famille.

EDWARD L. DREWRY
Manufacturier et Importateur.
22.6.98 WINNIPEG.

AVANTAGE
Sans precedent

Au Magasin Departemental de
COLLIN & CO.
SAINT-BONIFACE,

Marchandises Sèches, Hardes faites Chaussures, Vaisselle, vendue à 40 pour cent de reduction.

Aussi l'assortiment le plus considérable de St. Boniface en épiceries; voir nos prix.

25 lbs de sucre jaune pour $1.00.

22 lbs de sucre granulé pour $1.00.

Fleur Strong Baker, O'Gilvie, $1.75.

Au comptant et pour un mois seulement.

A vendre un magnifique moulin à coudre à moitié prix.

COLLIN & CIE

Photographies

Les plus jolies, les plus artistiques de tout Winnipeg — les Meilleur Marche aussi, ce qui est des plus importants ! ! !

Tous les prix pour satisfaire toutes les bourses $1.25, 1.50, 2.00, 2.50, 2 75 3.00, 3.50, 4 00, 4.50, 5.00. Dimensions ordinaires

BELL Photo Studio
207, PACIFIC AVE.,
COIN NORD MAIN ST. WINNIPEG.
TOUJOURS A VOTRE SERVICE
L. DE. GALENBERT
PROP

VOICI

Le moment de songer à l'avenir et s'y préparer en suivant les cours du

BUSINESS COLLEGE
De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de témoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

G. W. DONALD,
SECRETAIRE

LES NOUVELLES VOITURES

QUE
M. DENIS D'AOUST
De Winnipeg circulent sont sans contredit les plus belles de la Cite. Service de 1ère classe. 174 et 176 rue McDermott-Est. Tél. 141

BOMBONS PURS

Bombons comme les aiment les vieux et les jeunes. Quand vous achetez bombons et chocolats, choisissez les meilleurs. Certains bombons peuvent nuire à la santé Nous n'en faisons que des bons sous tous rapports. En gros et en détail, demandez nos Butter-cups.

Bombons frais tous les jours.

W. J. BOYD.
422 Rue Principale - - Bloc McIntyre
579 RUE PRINCIPALE
COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

CANADIAN NORTHERN

Excursions

D'HIVER
CHARS TOURISTES

Billets aller et retour
Taux des plus bas.
Meilleurs temps pour partout
Billets pour l'Océan.

Pour plus amples détails s'adresser aux agents du Canadian Northern Ry.; ou à

GEO. H. SHAW,
Gérant du trafic.

PATINOIRS

AUDITORIUM ET CITIZENS
OUVERTS CHAQUE APRÈS-MIDI ET SOIRÉE
FANFARE CHAQUE SOIR

Procurez-vous un billet de saison; cela vous rendra heureux.

FULLJAMES & HOLMES,
Propriétaires.

A VENDRE

A vendre une belle maison sur la rue Notre Dame, à bon marché; Conditions faciles; s'adresser à

HENRI CORBEIL,
Saint-Boniface.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LA MORT DE CESAR

Tiré des Chouans et Bleus, par Paul Feval

No 2

A Kerhoat, comme dans presque tous les anciens châteaux, il y avait de sûres et impénétrables cachettes. Henriette précédait les gens de Rennes d'un quart d'heure, ce qui lui donna le temps de vaincre les scrupules de son aïeul. Le vieillard consentit enfin à se mettre à couvert dans une chambre secrète, après avoir toutefois ceint son épée de bataille et passé à son cou le cordon des ordres du roi, pour le cas où l'on viendrait à découvrir sa retraite. Ces fiers débris de la noblesse française n'aimaient point à mourir en négligé.

César se coucha en travers de la porte invisible qui fermait la cachette.

Quelques minutes après, trois soldats, un caporal, un délégué du district de Rennes et son citoyen secrétaire se présentaient à la porte du château. Lapierre, qui n'était point averti, ouvrit, et fut immédiatement fait prisonnier.

—Où est ton maître? demanda le délégué.

—A Guérande, répondit sans hésiter le fidèle serviteur.

Mais les quatre défenseurs de la patrie et ceux qui les conduisaient aperçurent la voiture de voyage dans un coin de la cour.

—Misérable traître! dit le délégué, tu as menti à la république! Pied à terre, citoyens! garrottez-moi cet esclave, et commençons la visite du repaire!

On attacha Lapierre à un anneau de fer destiné aux chevaux, devant l'écurie. Cela fait, le délégué ôta la laisse de son limier.

—Pille, Brutus! dit-il.

Le limier, dressé dès longtemps à ce genre de chasse, se précipita dans le grand escalier, remplissant le château de ses aboiements. Les soldats le suivirent, et les délégués suivirent les soldats.

Pendant ce temps, Lapierre faisait de son mieux pour rompre ses liens; mais les soldats l'avaient attaché en conscience, et le pauvre garçon avançait bien lentement dans sa besogne.

—Si j'étais libre! se disait-il, j'irais chercher M. le vicomte, et, dans un quart d'heure, ces sans-culottes verraient beau jeu!

Mais il n'était pas libre.

Les soldats, cependant, avaient bientôt perdu de vue le limier, qui s'était lancé en hurlant dans les interminables corridors du premier étage; ils marchaient guidés par sa voix, et le secrétaire du délégué, précédait comme sa parole.

—Brutus rencontre! disait ce vaillant homme; il tient la voie. Le vieux blaireau ne peut nous échapper!

La cachette de M. de Bazouge était située à la hauteur du deuxième étage, et pratiquée dans l'épaisseur de la muraille de l'ancien beffroi. Elle s'ouvrait sur une chambre inhabitée. César était toujours à son poste, couché en travers de la porte. Quand le limier, guidé par son flair, entra dans la chambre déserte, César se dressa silencieusement sur ses quatre pattes. Une seconde après, les deux chiens étaient en présence.

C'étaient deux robustes animaux, pleins d'ardeur, de force, et de souplesse. Le limier républicain montra sa double rangée de dents blanches et pointues.

César ne bougea point.

—Taïaut! Brutus! harlo! mon brave! cria de loin le délégué.

Le limier bondit en avant. César l'évita et le prit à la gorge. Le limier se débattit durant une seconde, puis il poussa un rauque hurlement, puis encore il se roidit et demeura immobile.

César alors lâcha prise et se recoucha paisiblement à son poste. Le limier était mort.

—Où diable est passé Brutus? disait le délégué dans le corridor, on ne l'entend plus.—Hardi, mon bellot! hardi!

Brutus n'avait garde de répondre. Le délégué s'impatienta. Pour comble de malheur, par une fenêtre de la galerie, il aperçut dans la cour Lapierre, qui, ayant réussi enfin à détacher ses liens, enfourchait le cheval du citoyen secrétaire et s'enfuyait au grand galop.

—Ça se gâte! grommela le délégué inquiet.

Désormais les chasseurs marchaient sans guide; mais, comme Brutus les avait conduits jusqu'à la galerie du second étage, ils ne pouvaient tarder longtemps à découvrir la chambre secrète. C'est ce qui arriva en effet. Au bout de deux minutes, le délégué se trouva en face du limier mort. Un peu plus loin, dans l'ombre d'une encoignure, il distingua les yeux flamboyants de César.

—Nous y voilà, camarades! dit-il en se retirant prudemment derrière les soldats Ce chien contre-révolutionnaire, obscurantiste et prévaricateur, a assassiné Brutus, aux mânes duquel je rends la justice de dire qu'il est mort en servant la république. Sondez ce mur. Le trou du blaireau n'est pas loin!

Les soldats firent un pas. César, le corps ramassé, les poils hérissés, aspirait bruyamment l'air. Son ventre touchait le sol. Ses yeux lançaient du feu. Le premier soldat qui voulut sonder le mur fut terrassé comme un enfant, puis César reprit son poste.

—Tirez! cria le délégué; immolez ce monstre défenseur de la patrie!

Le caporal et l'autre soldat mirent en joue; mais, à cet instant, la porte de la cachette roula sur ses gonds, et M. de Bazouge se montra sur le seuil.

Il avait tout entendu, et, voyant sa perte désormais certaine, il venait faire tête au danger. En ce moment suprême, sa grande taille s'était fièrement redressée Son visage, couronné de cheveux blancs, était calme. Il portait son ancien costume de maréchal des camps et armées du roi, et ce fut l'épée à la main qu'il se présenta devant ses ennemis.

Les soldats se sentirent intimidés; mais le délégué reprit courage à la vue de ces cheveux blancs.

—Salut et fraternité, bonhomme! dit-il; on a besoin de toi là-bas au tribunal. Tu es bien le citoyen Bazouge, n'est-ce pas?

—Je suis, répondit le veillard d'un ton grave, Yves de Bazouge-Kerhoat, marquis de Boëx, comte de Noyal et de Landevez, seigneur de Plechastel, chevalier des ordres du roi, maréchal des camps et...

—Assez, citoyen, assez! Il y en a dix de trop pour te faire pendre! s'écria le délégué en éclatant de rire. Allons, donne nous ta rapière, bonhomme.

—Venez la prendre, répondit simplement M. Bazouge.

Le citoyen délégué, le voyant si vieux, fut alléché par cette facile victoire. Il dégaina, ma foi, et fit un pas. Henriette, plus morte que vive, s'élança au-devant de l'épée, mais César se jeta au-devant d'Henriette. Ce fut lui qui reçut le coup, en plein poitrail.

Le délégué releva son épée sanglante, et dit:

—J'ai abattu le chien; au tour du maître! Vive la république!

—Vive le roi! répondit M. de Bazouge.

—Vive le roi! répéta cette même voix grave et forte que nous avons entendue une fois déjà.

L'épée du républicain glissa hors de sa main Il se retourna déjà plein d'épouvante. Le vicomte Henri, Lapierre et six hommes armés jusqu'aux dents venaient de faire irruption dans la chambre En un tour de main, les envahisseurs, ficelés comme des paquets, furent jetés dans un coin.

Henriette, riant et pleurant, embrassait son père, baisait les mains de son aïeul et remerciait Dieu.

—En route, maintenant, dit le vicomte.

La voiture de voyage fut attelée, à la barbe du citoyen délégué. M. de Bazouge y monta le premier. Quand ce fut au tour d'Henriette, elle se sentit retenue par sa robe, et vit à ses pieds César, dont l'œil plaintif et mourant semblait implorer une caresse. César l'avait suivie jusque-là, depuis la cachette; une large traînée de sang marquait la trace de son passage.

Henriette se sentit émue jusqu'au fond du cœur. Elle se baissa et mit sa jolie bouche sur le front sanglant du fidèle animal; César remua joyeusement la queue et fit entendre un grognement de bien-être.

—Il faut le panser, il faut l'emmener! dit Henriette.

César lui lécha les mains, puis il s'étendit tout de son long et mourut.

M. de Bazouge et sa fille gagnèrent les côtes d'Angleterre. Henriette revint seule en France, après les jours tourmentés de la revolution. Elle se souvint de César, et l'image de ce noble animal se voit encore sur l'un des panneaux de la salle à manger du château de Kerhoat.

Quand un visiteur s'en étonne, le petit fils de Lapierre s'empresse de saisir l'occasion, et raconte comment César vainquit en combat singulier Brutus, limier de la Convention, et fut assassiné par un tribun, à l'instar de son homonyme impérial.

CALME L'IRRITATION

L'unique moyen de guérir la toux est de faire usage du BAUME RHUMAL qui en même temps fortifie les bronches, les poumons, la gorge, en calmant l'irritation. Seulement 25 cts la bouteille

DANS SA RACINE

Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard rafraîchissent, fortifient et purifient le sang—elles coupent le mal dans sa racine. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.